



Contrôle par un médecin mandaté envoyé par mon employeur

Par **francerail_old**, le **19/03/2008** à **14:34**

j ai eu la visite aujourd' hui d'un médecin mandaté par mon employeur. Celui-ci est entré chez moi, m'a expliqué ce qu'il venait faire et ma demandé ce que j'avais; je lui expliqué que j'avais des crampes au ventre à longueur de journée et que je devais passer des examens. il m'a demandé des preuves, je lui ai expliqué que tout été rangé et qu'il me fallait du temps pour retrouver ces papiers et à ce moment le médecin c levé il ma donné un papier me disant que mon arrêt été injustifié. je vous avoue que je me suis emporté et que j'ai déchiré ce papiers devant lui. Je vous remercie de m'expliquer qu'elles conséquences cette visite aura pour moi et qu' elle recourt je peut avoir étant donnée que le médecin est resté 5 minutes chez moi , qu'il ne m'a pas examiné, et qu'il n'a pas voulu attendre que je cherche mes papiers.